

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 32

Artikel: Les eaux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Les eaux.

Parler des eaux, des stations thermales dans cette saison où elles attirent tant de monde, est une actualité. Donner quelques coups de ciseaux dans un journal pour y glaner un peu de copie, par une température de 30 degrés, qui fait désérer tous nos collaborateurs, est encore une actualité qu'on voudra bien nous passer.

Nous empruntons donc au journal *La Famille* (de Paris), les curieux détails qui suivent sur l'origine de l'habitude si généralement répandue parmi les classes aisées d'aller aux eaux :

« Aujourd'hui, tout le monde va aux eaux, ou est censé y aller. Beaucoup de gens croiraient leur dignité compromise, s'ils ne passaient l'été hors de chez eux. Cette habitude, ou plutôt cette manie, n'est pas absolument récente.

C'est en 1772 que fut mise en grand honneur la mode d'aller passer dans une station thermale une partie de la belle saison. Avant cette époque, on se contentait de l'efficacité très sérieuse de quelques sources françaises. On se rendait à Barèges, à Bourbonne, à Aix-les-Bains, dont les eaux étaient réputées de véritables spécifiques. Mais les dames sujettes aux affections nerveuses, étaient désireuses de goûter les charmes d'une villégiature alliant les soins de la santé à la distraction, celles des jeux entr'autres, et il se trouva un personnage des plus gallants qui se prêta à leurs fantaisies.

Un petit prince de la Confédération germanique, à qui les revenus de son marquisat ne fournissaient pas les moyens de faire, chaque année, le voyage de Londres et de Paris, où son goût pour le jeu le portait à vivre, imagina d'attirer chez lui les gens qu'il ne pouvait aller chercher chez eux.

Les eaux de Spa, quoique connues depuis long-temps, n'étaient pas fréquentées par une clientèle suffisante à l'ambition du bienheureux propriétaire. Il s'agissait de faire miroiter aux yeux d'un public d'élite les plaisirs et les amusements qui atténueraient les ennuis d'une cure.

Un médecin habile seconda admirablement les projets du prince, en rédigeant un rapport des plus séduisants sur l'antique efficacité de ces eaux. Elles avaient rendu la santé à Marguerite de Valois, première femme d'Henri IV ; célébrées par Pline, elles avaient été un remède infaillible contre les affections nerveuses, les migraines vaporesques de l'époque romaine, etc.

Le rapport médical, approuvé par le propriétaire des eaux, qui submergeaient ses possessions, fut traduit en anglais, en allemand, en espagnol et répandu partout. Le couronnement de l'œuvre fut le *post scriptum* portant que, pour le soulagement moral des nobles malades, il avait été établi à Spa un club anglais, une salle de bal, une salle de concert et de spectacle et une banque de pharaon qui, depuis, devint la roulette. Toutes les passions humaines trouvaient là leur satisfaction.

Dès 1772, les malades affluèrent de toutes parts à Spa. Toutes les grandes dames de l'Europe furent subitement atteintes d'excitations nerveuses les plus variées. Les nerfs devinrent une maladie de bon ton, une épidémie générale qui ne trouvait de remède que dans les eaux de Spa.

Ce qui donna un relief tout particulier à la station thermale renouvelant sa vieille réputation, ce fut le nombre de joueurs habiles qui y accourent de toutes parts. On cita bientôt des fortunes faites rapidement dans cette bourgade du pays de Liège, et le rêve des malades fut d'aller s'asseoir à une table de pharaon.

Comme cette histoire du siècle dernier s'applique bien aux mœurs d'aujourd'hui. »

Un bœuf affolé.

Tout le monde, dans la contrée de Lausanne à Romanel, parle de l'étrange équipée de ce pauvre bœuf bourguignon qui, parti de Lausanne en abandonnant son conducteur, est venu, après une course folle de plusieurs heures, échouer à Renens-sur-Roche, au deuxième étage, dans une chambre à coucher.

Nous tenons à prévenir nos lecteurs que la petite histoire que nous allons leur conter n'est pas inventée à plaisir et qu'elle est absolument exacte jusqu'à ses moindres détails.

Les bœufs bourguignons de l'ancienne province du Charolais, — dont la chair, par parenthèse, est fort délicate, — vivent en assez grands troupeaux ; ils sont très dociles tant qu'ils sont en compagnie, mais seuls ils sont fort intraitables. Séparé de ses collègues, comme on dit chez nous, cet animal s'emporte facilement ; il voit rouge ; il court droit devant lui, tête baissée, renversant tout sur son passage, jusqu'au moment où il rencontre un des siens.

Le bœuf charolais dont nous parlons avait été